

*Initiatives ministérielles*

changements profonds qui se produisent dans le monde entier, en devenant plus souple afin de pouvoir s'y adapter plus facilement, nous prendrons encore plus de retard. Nous serons confrontés au problème d'un chômage beaucoup trop élevé pendant encore des années.

• (1740)

Comme les études le montrent depuis cinq ans, de nombreux aspects du système de sécurité du revenu et de la politique économique du Canada nuisent à la souplesse de notre économie. La politique en question contribue à une baisse de la productivité et empêche du même coup la main-d'oeuvre, les marchés et les entreprises de s'adapter rapidement au transfert d'industries à faible valeur ajoutée à des industries à forte valeur ajoutée. Il est ainsi beaucoup plus difficile pour les Canadiens de relever les nouveaux défis que posent la mondialisation des marchés et le remplacement d'une économie basée sur le secteur primaire par une économie fondée davantage sur la connaissance et la haute technologie.

L'incapacité de la politique canadienne de préparer les Canadiens à cela nous forcera, en fait, à payer à l'avenir un prix beaucoup plus élevé que nécessaire au niveau du chômage.

Au coeur de ces programmes d'adaptation, il y avait une bonne réforme de l'assurance-chômage et les programmes afférents nécessaires pour aider les Canadiens qui travaillent pour des industries en déclin et pour profiter des nouveaux débouchés qui s'ouvriront à l'avenir.

À l'instar de nombreux autres Canadiens, notamment un grand nombre de gens de la région de l'Atlantique, je crois qu'on aurait dû procéder depuis longtemps à une bonne réforme de l'assurance-chômage dans le cadre d'une stratégie globale d'adaptation de la main-d'oeuvre.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les débats rafraîchissants qui ont eu lieu aux États-Unis au beau milieu de la dernière campagne électorale présidentielle et nous avons relevé certaines des nouvelles idées proposées par le nouveau président Clinton.

Ce que j'ai trouvé le plus rafraîchissant dans le cadre de ce débat, c'est de voir que le nouveau président saisit certaines des nouvelles notions et qu'il comprend la nécessité d'offrir les encouragements voulus—la carotte autant que le bâton—pour inciter les gens à utiliser leurs

talents et leurs compétences, ainsi que les ressources économiques, de la façon la plus productive possible.

La notion d'encouragements est à la base d'une bonne partie des idées que le président, M. Clinton, le vice-président, M. Gore, ont présentées et qu'ils introduisent maintenant dans des mesures législatives qui tendent à relancer l'économie américaine. C'est le fondement des principes déjà discutés du travail et de l'apprentissage par opposition à l'assistance sociale et aux programmes d'aide sociale qui misent sur l'inactivité.

La notion d'encouragements à habiliter des individus est absente du projet de loi, des modifications qu'il apporte au programme d'assurance-chômage, ainsi que des autres mesures législatives présentées par le gouvernement. En réalité, ce dernier ne comprenait pas une des importantes leçons sur l'habilitation et les encouragements quand il a conçu ses programmes.

Prenons l'exemple des mesures sur les départs volontaires. Le gouvernement parle d'abus et du besoin de les éliminer; il soutient que ceux qui quittent leur emploi sans justification abusent du programme et qu'il faut leur refuser les prestations.

Il faut faire la distinction entre l'abus et la dissuasion en ce qui concerne le programme d'assurance-chômage. Le gouvernement est d'avis que le problème dans ce domaine, c'est l'abus que certains en font, notamment ceux qui quittent leur emploi sans justification. Or, on ne peut nier que certains abusent du programme. Étant donné la taille et la complexité du programme d'assurance-chômage, les abus sont inévitables. En fait, des règles et des systèmes ont été mis en place pour y remédier.

• (1745)

Je dois terminer mon discours plus vite que je ne l'avais prévu, mais permettez-moi de conclure. Le problème de l'assurance-chômage, que ne corrige pas ce projet de loi, c'est que ce ne sont pas ceux qui en abusent qui coûtent cher au Canada. Ce sont plutôt les mesures de dissuasion qui sous-tendent le programme et qui mènent les entreprises et les individus à faire des choix qu'ils éviteraient si ce programme était mieux conçu.

Je reviendrai sur cet argument. Je pense qu'il est important, mais qu'il a été oublié dans ce débat. Je donne maintenant la parole à mon collègue, le député de Stormont—Dundas.